Récit de la journée du 22 juin 1913 à Patay (suite)
Transcription par l'association « Effet de Cerf »
(original : Médiathèque d'Orléans, E5129)

Le Journal du Loiret (25 juin 1913)

Département

Arrondissement d'Orléans

Jeanne d'Arc à Patay

Le monument

Le socle très harmonieux, sur lequel repose la statue de Jeanne d'Arc, porte ces deux inscriptions :

Sur la face avant :

A
JEANNE D'ARC
EN COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE REMPORTÉE
SUR LES ANGLAIS, A PATAY,
LE 18 JUIN 1429

Sur la face arrière :

MONUMENT
ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION
AVEC
LE CONCOURS DES COMMUNES
DU CANTON
INAUGURÉ LE 22 JUIN 1913
EM. LÉGER, MAIRE.

Une très jolie grille en fer entoure ce monument qui, au milieu des marronniers de la place Jeanne d'Arc produit le plus gracieux effet.

***

Le récit de la victoire du 18 juin 1429
Le banquet

Nous donnons ci-dessous le texte de l'allocution dans laquelle M. le maire de Patay accepta, au nom de la ville, le monument que lui offrait M. Daviau au nom du Comité.

Monsieur le vice-président du Comité
de la statue de Jeanne d'Arc,

C'est pour moi un honneur dont je suis fier de recevoir ce monument et d'en accepter la remise que vous voulez bien me faire au nom du Comité de la statue de Jeanne d'Arc.

Je vous promets que la municipalité de Patay, unie dans un même sentiment avec la population, l'entourera de tous ses soins et qu'elle veillera fidèlement à son entretien et à sa bonne conservation.

Les habitants, j'en suis certain, au souvenir de Jeanne d'Arc, ainsi que tous ceux qui se succéderont par la suite, se feront un scrupuleux devoir de continuer la même tradition, pour honorer, comme nous le voulons le faire nous-mêmes, la mémoire de notre immortelle héroïne.

Monsieur le secrétaire général,

M. le préfet du Loiret avait bien voulu accepter la présidence de cette inauguration ; bien qu'il en ait été empêché au dernier moment, nous sommes heureux qu'il vous ait chargé de le représenter. C'est pour la population de Patay un honneur dont nous sentons tout le prix, c'est également, pour moi, une très agréable occasion pour vous dire combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir été auprès des pouvoirs publics le bienveillant intermédiaire de la municipalité et du comité d'érection de ce monument.

Je suis heureux d'adresser les mêmes remerciements à M. Roy, député de notre circonscription, qui, avec une bonne grâce à laquelle nous avons été très sensibles, nous a accordé sans réserve son appui efficace, et j'ai le devoir de rappeler que c'est à son intervention que nous devons d'avoir obtenu la belle subvention qui nous a été accordée par l'administration des beaux-arts.

Nous avons trouvé également une précieuse collaboration auprès de MM. Les maires des communes du canton.

Je leur dis un cordial merci, ainsi qu'aux conseils municipaux qui nous ont voté des subsides.

La Société du Souvenir français n'a pas voulu non plus se désintéresser de notre œuvre ; ne pouvant nous accorder de subvention sur son budget, dont les ressources sont consacrées au but spécial et si patriotique que vous connaissez - l'érection et l'entretien de tombes et de monuments élevés en l'honneur des soldats morts pour la patrie - elle a eu la pensée d'ouvrir parmi les membres du comité d'Orléans une souscription qui a été d'ailleurs très fructueuse.

J'ai le plaisir d'adresser nos meilleurs remerciements aux délégués du Souvenir français d'avoir bien voulu accepter notre invitation d'assister à notre fête d'aujourd'hui et les prie d'être auprès du président du comité et de leurs co-sociétaires l'interprète de nos sentiments de gratitude.

La population de Patay, dans un élan à peu près unanime, ne nous a pas non plus ménagé son concours en s'inscrivant sur nos listes de souscription.

De différents côtés également nous sont parvenues des offrandes, quelques-unes fort généreuses même de personnes éloignées de notre pays et n'y ayant aucune attache.

À tous ces souscripteurs sans exception, j'adresse un très cordial et très sincère merci.

Mesdames
Messieurs,

Il me reste à remplir un impérieux devoir de gratitude envers celui qui a eu la noble initiative de ce monument et qui a voulu y consacrer un don important, premier fonds de notre souscription.

Né dans une maison non loin d'ici, sur cette place même, il avait, me disait-il à moi son compatriote, en me faisant part de son projet, au mois de mai de l'année dernière, caressé depuis longtemps cette pensée de voir son pays natal doté d'un monument à la gloire de Jeanne d'Arc.

Mais, hélas ! miné par un mal implacable, dont il prédisait lui-même avec une touchante sérénité l'issue fatale à brève échéance, il n'a pu, avant de mourir, qu'emporter une consolation : une des dernières joies de sa vie, en apprenant que le Conseil municipal de Patay avait adopté d'enthousiasme sa généreuse initiative.

Son nom est sur vos lèvres à tous, habitants de Patay, - et sans vouloir le dire moi-même ici, puisque telle a été sa volonté de rester modestement sous le voile de l'anonymat, - qu'il me soit tout au moins permis d'évoquer sa mémoire en mettant en relief sa belle pensée à l'égard de Jeanne d'Arc et de son pays natal ! Qu'il me soit permis de lui adresser l'expression de la plus vive et de la plus sincère gratitude de la municipalité, du Conseil municipal et de tous les habitants.

Mesdames,
Messieurs,

Je n'ai pas la prétention de vouloir analyser ici la carrière glorieuse, l'œuvre grandiose de l'héroïne que nous célébrons aujourd'hui. Qu'il me soit permis de rappeler seulement que c'est à elle que nous devons notre unité nationale par son dévouement poussé jusqu'à la dernière limite de l'abnégation, par l'exemple sublime qu'elle a donné à tous, elle a inspiré, elle a créé véritablement, en France, le sentiment de la patrie : à ce titre elle a droit à la reconnaissance éternelle de tous les Français et c'est avec raison que bientôt, sans doute, une fête nationale sera instituée en son honneur.

Ici, à deux pas de la plaine, où elle a remporté la plus belle victoire de sa carrière, où elle a, triomphant des envahisseurs dans une véritable bataille rangée, complétant l'œuvre si heureusement commencé par la délivrance d'Orléans, ne vous semble-t-il pas qu'un souvenir durable devait lui être particulièrement consacré ?

L'œuvre, vous le voyez, est aujourd'hui menée à bonne fin, et ce monument qui vient de s'offrir à vos yeux, perpétuera à jamais le souvenir de la victoire du 18 juin 1429.

Honneur et gloire à Jeanne d'Arc, la victorieuse de la bataille de Patay !

Honneur et gloire à ses vaillants compagnons d'armes !

Voici également le très intéressant récit de la victoire du 18 juin 1429 fait par **M. Soyer,** archiviste départemental.

Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le maire,
Mesdames,
Messieurs,

Ce n'est pas sans appréhension que je prends en ce moment la parole, car je ne dois point cacher que j'ai plus l'habitude de travailler dans le silence du cabinet que de discourir sur la place publique.

Si, malgré mon insuffisance oratoire, j'ai accepté, sans trop me faire prier, la très aimable invitation de M. le Maire de Patay, c'est que j'ai pensé que le conservateur des archives de l'Orléanais avait le devoir de prêter son modeste concours à cette cérémonie à la fois historique et patriotique.

C'était, d'ailleurs, pour moi, un réel plaisir de relire, à cette occasion, les oeuvres de mes « anciens » de l'École des Chartes, Jules Quicherat, Vallet de Viriville, Francis Guessard, Siméon Luce, Léopold Delisle, Germain Lefèvre-Pontalis, qui ont préparé les matériaux qui servent à édifier l'histoire critique de la Pucelle d'Orléans.

Sans ces érudits travaux, connus et appréciés d'un public assez restreint, nous n'aurions pu avoir sur Jeanne d'Arc ni les pages sublimes et toujours si vrais de Michelet, ni les belles études de Wallon, de Marius Sepet, d'Anatole France et de Gabriel Hanotaux.

Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse ici la biographie mille et mille fois répétée de la vierge lorraine. Je me bornerai, — comme, du reste, je l'ai promis à M. le Maire, — à vous retracer, avec autant de précision que le permettent les documents contemporains, la célèbre bataille qui se livra à vos portes le samedi 18 juin 1429, et dont la commémoration nous réunit aujourd'hui.

Depuis la levée du siège d'Orléans, le 8 mai 1429, l'armée française n'avait remporté que de brillants succès. Elle était alors composée de 7 à 8,000 hommes. On y voyait côte à côte des Orléanais, des Chartrains, des Dunois, des Blésois, des Vendômois, des Berrichons, des Tourangeaux, des Manceaux, des Poitevins, des Bretons, des Gascons, — des Ecossais, surtout, en grand nombre, attirés par la haine du nom anglais, — et même des Espagnols, des Lombards et des Allemands. On peut dire, sans exagération, qu'on y parlait toutes les langues et tous les dialectes de l'Europe occidentale.

De ces éléments si disparates, le jeune duc d'Alençon, lieutenant-général de Charles VII, secondé par des capitaines aussi braves et aussi expérimentés que le bâtard d'Orléans et Raoul de Gaucourt, avait fini par obtenir, non sans efforts, une cohésion et une discipline admirables.

Quant à ce chef improvisé, que l'on appelait couramment « la Pucelle », il avait su rendre, depuis plus d'un mois, la confiance à tous ceux qui l'approchaient. Jeanne enthousiasmait son entourage et lui communiquait sa foi profonde dans la victoire. Un gentilhomme de l'armée

royale, Guy de Laval, dans une lettre charmante écrite à sa mère le 8 juin, ne déclare-t-il pas que c'est « chose toute divine» d'entendre et de voir cette Pucelle, tout de blanc vêtue, montée sur un grand et fringant cheval noir, une petite hache à la main; tandis que son étendard est porté près d'elle par un gracieux page de quinze ans, Louis de Coûtes, surnommé Minguet, issu d'une famille chartraine ?

Jargeau avait été pris d'assaut le 12 juin ; le pont de Meung-sur-Loire avait été emporté le 15 ; Beaugency, assiégé le 17, ouvrait le lendemain matin, à la première heure, ses portes au duc d'Alençon et à Jeanne d'Arc.

Pendant ce temps, l'armée anglaise tenait la campagne sous la direction du fameux John Talbot. Ses troupes, composées en grande partie des débris de celles qui avaient investi Orléans, étaient très démoralisées.

Avec des renforts envoyés de Paris et d'Étampes par le duc de Bedford, régent du roi d'Angleterre, et commandés par John Falstaff, — le vainqueur de Rouvray-Saint-Denis à la « journée des Harengs» — cette armée, dont l'effectif était moindre que celui de l'armée française (5,000 hommes environ), avait projeté de se porter au secours de Jargeau; mais, arrivée trop tard, elle s'était en hâte rejetée sur la Beauce, puis s'était rapprochée de la Loire et se préparait à attaquer le pont de Meung, occupé par les Français, pour tâcher d'atteindre Beaugency par la rive gauche, lorsque Talbot apprit que la garnison de cette dernière ville avait capitulé.

C'est le samedi 18 juin, sur les huit heures du matin, que les Anglais reçurent cette mauvaise nouvelle : Ne se sentant plus en sûreté sur les bords de la Loire, ils évacuèrent Meung et s'empressèrent de battre en retraite vers le nord, dans la direction de Patay, afin de gagner, à l'abri des châteaux de Montpipeau et de Saint-Sigismond, occupés par leurs soldats, la voie antique de Blois à Paris, grâce à laquelle ils parviendraient facilement à Janville, importante place forte encore en leur pouvoir dans le duché d'Orléans.

Les troupes étaient ainsi disposées : l'avant-garde, puis l'artillerie, les convois de vivres et les marchands réquisitionnés ; ensuite la « bataille», c'est-à-dire le corps principal, conduite par Talbot, Falstaff, Thomas Rampston, Thomas de Scales ; enfin, l'arrière-garde, composée uniquement de gens d'armes d'origine purement anglaise.

Elles marchaient « en parfaite ordonnance » et se trouvaient aux confins du diocèse et du territoire d'Orléans, sur le territoire de la paroisse de Coinces, à peu de distance de Patay, paroisse et « gros village » du diocèse de Chartres et du comté de Dunois, dont on apercevait « moutier » fortifiée, dépendant de l'abbaye de Bonneval, lorsque les coureurs de l'arrière-garde signalèrent des cavaliers éclairant un gros de troupes: c'était l'armée française.

Voici ce qui était arrivé: Aussitôt après la reddition de Beaugency, le duc d'Alençon avait été averti des mouvements de l'armée ennemie. Fallait-il aller à sa poursuite? Le lieutenant-général hésitait ; car, si les Anglais n'étaient plus à craindre dans la guerre de siège, ils étaient encore redoutés en rase campagne. On n'avait pas oublié la funeste rencontre du 12 février à Rouvray-Saint-Denis. Mais la Pucelle, consultée, opina pour la poursuite rapide et immédiate : « En nom Dieu! » s'écria-t-elle, « il les fault combattre; s'ilz estoient pendus aux nues, nous les arons ! »

Les cavaliers que les coureurs anglais venaient de signaler n'étaient autres que soixante à quatre-vingts éclaireurs détachés de l'avant-garde, forte de 14 à 1,500 combattants et dirigés par le valeureux capitaine gascon Etienne de Vignolles, dit La Hire. On y remarquait son frère Amador, son compatriote Poton de Xaintrailles, Jacques de Dinan, seigneur de Beaumanoi ; Ambroise de Loré, chevalier manceau ; Jamet du Tillay, écuyer ; Thibaud d'Armagnac, seigneur de Termes ; Jean de Brosses, sire de Sainte-Sevère et de Boussac, maréchal de France ; le connétable Arthur de Richemont, qui, bien qu'en complète disgrâce auprès du roi, avait tenu, avec un corps de Bretons, à rejoindre l'armée à la prise de Beaugency. Tous montaient les meilleurs et les plus agiles coursiers.

Le corps de bataille, qui suivait d'assez près, était conduit par le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, la Pucelle, — fort irritée de n'avoir pas eu la direction de l'avant-garde —, Jean, bâtard d'Orléans, le maréchal de Retz, le maréchal de La Fayette, Louis de Culan, amiral de France ; le sire de Gaucourt, le sire d'Albret.

Quand Talbot apprit qu'il était poursuivi, il résolut de ne pas refuser le combat. Falstaff lui avait, cependant, remontré naguère qu'il était imprudent et dangereux d'attendre les Français,

excités par leurs récents succès sur la Loire, et de risquer avec une armée découragée, fatiguée et battant en retraite, les dernières forces que l'Angleterre conservait dans l'Orléanais.

Les Anglais, après avoir franchi le bas-fond formé par le lit desséché de la Retrêve, abandonnèrent la route de Paris et se portèrent un peu au nord, sur le territoire de la paroisse de Patay, à l'orée d'un bois, — celui de Lignerolles, à n'en point douter, bien qu'il ne soit pas explicitement mentionné dans les textes —, afin de se retrancher solidement en un endroit qui est encore désigné au cadastre sous le nom de : « Grand réage du Camp ».

Pour y accéder, il fallait prendre le vieux chemin d'Orléans à Patay, resserré entre des haies et des buissons. C'est là que Talbot mit pied à terre et décida de tenir avec 500 archers d'élite jusqu'à ce que son arrière-garde eût rejoint le corps de bataille.

C'était l'après-midi, à 2 heures environ ; la température était accablante. L'avant-garde française, qui par Baccon avait gagné la route de Blois à Paris, en laissant un peu à gauche le bourg de Saint-Sigismond, venait de traverser celui de Saint-Péravy-la-Colombe sans apercevoir l'ennemi dans cette « belle Beauce », que les chroniqueurs français et anglo-bourguignons célèbrent à l'envi, quand un cerf sortit d'un taillis voisin et alla tomber au milieu du corps de bataille des Anglais. Ceux-ci, oubliant un instant qu'à la guerre on doit observer un silence absolu, poussèrent des cris de surprise à la vue de ce gibier inattendu.

Ces clameurs firent découvrir l'ennemi. Tout aussitôt l'avant-garde française, qui, certes, ne le croyait pas si proche, éperonna ses chevaux, arriva au grand galop sur les archers de Talbot qu'elle culbuta sans qu'ils eussent eu le temps de prendre leurs positions et de planter en terre les pieux aiguisés, qu'ils portaient toujours avec eux dans leurs marches, et derrière lesquels ils avaient coutume, au moment de l'action, d'attendre les charges de la cavalerie.

Les retranchements, dont l'installation commençait à peine, furent anéantis. L'avant-garde anglaise, apercevant Falstaff qui accourait vers elle pour l'amener au fort de la mêlée, s'imagina que tout était perdu et s'enfuit prise de panique.

Le gros de l'armée française, immédiatement averti, avait prestement rejoint son avant-garde. Les Anglais, déjà dispersés, furent massacrés sans grande résistance: 2,500 à 3,000 d'entre eux furent tués non seulement par les hommes d'armes, mais par les gens du pays ; 400 à 500 furent faits prisonniers, parmi lesquels les plus grands et les plus vaillants seigneurs d'Angleterre : Scales, Rampston, Gautier de Hungerford. Talbot, lui-même, dont l'attitude, il est juste de le reconnaître, fut celle d'un héros, finit par tomber aux mains des archers gascons de Poton de Xaintrailles.

De notre côté, les pertes furent insignifiantes : au plus, 20 tués tant Français qu'Ecossais.

Plusieurs gentilshommes, dont un Beauceron, Gilles de Saint-Sigismond, furent, en récompense de leur bravoure, faits chevaliers sur le champ de bataille.

La poursuite des fuyards se continua jusque sous les murs de Janville, dont la population, en apprenant la « desconfiture» anglaise, refusa d'ouvrir ses portes. L'écuyer, commandant la forteresse au nom du duc de Bedford, se vit contraint de se rendre aux Français, le soir même.

Au su de cette affreuse déroute, les garnisons anglo-bourguignonnes de Montpipeau et de Saint-Sigismond s'enfuirent terrorisées, après avoir incendié les châteaux qu'elles occupaient. Quant à Falstaff, plus heureux que Talbot, il réussit à s'échapper avec 700 ou 800 cavaliers et, vers minuit, arriva à Étampes, la rage au coeur.

Le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, la Pucelle, Arthur de Richemont et leurs troupes couchèrent sur le champ de bataille, « car bien estoient las et avoient eu grant chaud », dit le chroniqueur Gruel, attaché à la personne du connétable.

Le lendemain dimanche, après avoir diné à Patay, ils entrèrent triomphalement à Orléans, suivis d'un riche butin et de leurs prisonniers, qui, pour la plupart, recouvrèrent la liberté moyennant fortes rançons.

Cette bataille, — de minime importance au point de vue purement militaire, étant donné le nombre peu élevé de combattants, — eut un effet moral véritablement prodigieux: Tous les Français, dès lors, crurent à l'intervention miraculeuse de la Pucelle, comme tous les Anglais furent assurés de sa mission diabolique.

Le prestige de l'armée ennemie s'évanouit tout à coup : Ces Anglais, qui, grâce à l'habile emploi des armes de trait, à la solidité de leur infanterie, à l'excellence de leur tactique, avaient acquis dans les combats en plaines une réputation méritée et consacrée par les défaites

sanglantes qu'ils nous avaient infligées à Crécy, à Poitiers et à Azincourt, ces Anglais, dis-je, avaient été taillés en pièces par une simple avant-garde !

La victoire du 18 juin 1429 terminait cette magnifique campagne de la Loire, menée avec une foudroyante rapidité: Elle était l'heureux présage de la libération prochaine du territoire.

Il faut féliciter hautement, Mesdames et Messieurs, la Ville de Patay d'avoir enfin, à l'exemple d'Orléans, de Jargeau, de Beaugency, de Janville, érigé ce monument à l'héroïne de dix-huit ans, en qui s'incarna, au XVe siècle, l'idée — encore si obscure et si confuse pour le grand nombre — de la Patrie française.

Cette statue ne perpétuera pas seulement le souvenir de la victoire remportée sur les Anglais; elle nous rappellera aussi qu'aux époques les plus troublées de notre histoire, aux temps où l'existence du Pays a été en jeu, c'est toujours dans cette Beauce plantureuse que s'est fait l'effort suprême.

Il n'y a pas, en effet, dans toute cette région, une ville, un village, un hameau, un château même, dont le nom ne soit écrit dans nos Annales aux jours glorieux du printemps de 1429, comme aux jours de deuil de l'automne et de l'hiver de 1870.

Des applaudissements chaleureux prouvent à M. soyer combien a été goûté son récit qui fixe les conditions dans lesquelles le combat de Patay s'engagea. Il reçut les félicitations de M. Leger, de M. Virenque.

Pendant que la musique d'infanterie joue la *Marche Lorraine*, le drapeau des vétérans vient s'incliner devant la statue et une palme est déposée à côté des magnifiques couronnes offertes : la première, en fleurs naturelles, par la ville de Patay, la seconde, en perles, par le « Souvenir français », à Jeanne d'Arc victorieuse à Patay 18 juin 1429.

L'inauguration est terminée ; pendant que le cortège rentre en ville, la foule entoure la statue et ne cesse de manifester son admiration ; en même temps elle renseigne sur l'incident provoqué par le secrétaire général de la préfecture et blâme nettement ce fonctionnaire d'avoir jeté le trouble là où il n'y avait que paix et union.

Vers 5 h1/2, toute cette foule se retrouve près de la halle où l'excellente musique du 131e donne, sous la direction de son chef distingué M. Briol, un concert très goûté et applaudi.

Le banquet

À 6 h 1/2, dans la très jolie salle des fêtes que Patay s'est donné, a eu lieu le banquet qui doit couronner toute fête.

Il est présidé par M. Virenque, à la droite duquel on remarque M. Daviau, conseiller général ; M. Faucheux, maire de Saint-Péravy-la-Colombe ; M. Soyer, archiviste ; M. Pasquiel, conseiller municipal de Patay ; M. Renard, maire de Saint-Sigismond ; M. Jousset, président des Prévoyants ; à sa gauche : M. Darblay, conseiller général ; M. Audy, adjoint au maire de Patay ; M. Briol, chef de la musique du 131e ; M. Perdereau, maire de Rouvray-Sainte-Croix ; M. Sicot, conseiller municipal de Patay ; M. Debrée, maire de Villamblain ; M. Mothiron, architecte du monument.

En face M. Virenque, M. Léger, maire de Patay ; il a à sa droite M. Roy, député ; M. Sallé, maire de Gémigny ; M. Decoux, conseiller municipal de Patay ; M. Joseph, maire de Tournoisis ; M. Perdereau, maire de Bricy ; M. Bourgeois, maire de La Chapelle-Onzerain ; à sa gauche : M. Langé, maire d'Ormes ; M. Pourrageaud, du Souvenir français ; M. Jullien, maire de Coinces ; M. Perdereau, Morize et Gabellier, conseillers municipaux de Patay ; M. Terrier, adjoint au maire de Villeneuve-sur-Conie.

Les deux cents convives qui se pressent dans la salle font honneur à l'excellent menu préparé pas M. Carion, de l'hôtel Sainte-Barbe.

Puis quand l'heure des toasts fut venue, M. le secrétaire général de la préfecture se lève. Il exprime d'abord les très vifs regrets de M. le préfet qui tenait beaucoup à assister à cette inauguration et qui en a été empêché par un accès de grippe. Il remercie ensuite la municipalité de Patay et le Comité de la fête de leur courtoise hospitalité.

Venu à titre officiel, il ne peut, déclare-t-il, s'abstenir de dire combien le gouvernement s'associe à cette manifestation de pitié patriotique, dans laquelle chacun a le devoir d'oublier tout dissentiment.

Puis, revenant sur la conférence historique faite devant la statue par M. Soyer, il en dégage une leçon réconfortante : « C'est à savoir que, aux heures de pire détresse, la France sait souffrir sans se renoncer et que, quand on croit tout perdu, on voit se lever parmi ses enfants des héros qui domptent la fortune adverse et prennent en main l'épée trempée pour la revanche. Grâce à cette loi tutélaire, vérifiée à toutes les époques par l'histoire de notre pays, la France ne faillit jamais à sa mission civilisatrice qui est de projeter sur les étapes du progrès humain les purs rayons de son génie ».

Il cite ensuite cette belle épigraphe écrite en tête du drame de M. Joseph Fabre sur la délivrance d'Orléans : « *Aucune Poésie, aucun drame, aucune légende n'égalera l'émouvante réalité de cette vie de jeune fille, doublement auréolée par la victoire et par le martyre. Jeanne d'Arc a vraiment personnifié la France, la France à la fois brave et compatissante, gracieuse et guerrière, douce et enthousiaste, résolue surtout à défendre son indépendance et à demeurer maîtresse de ses destinées* ». Cette épigraphe est signé de M. Raymond Poincaré ; et M. le secrétaire général prend texte de ces généreux accents pour convier l'auditoire à porter avec lui un toast au Lorrain patriote, à l'éminent homme d'État qui préside aux destinées de la République.

À son tour, M. Roy remercie la municipalité de l'avoir convié à cette cérémonie. Si, dit-il, j'ai demandé l'appui du gouvernement dans l'œuvre que Patay avait entreprise, c'est parce qu'il ne pouvait rester indifférent à l'érection d'un monument qui rappelle le combat livré par Jeanne d'Arc et qui fut un des plus décisifs, combat dont M. l'archiviste départemental a fait un exposé si éloquent et si hautement évocateur.

Puis le député de la deuxième circonscription rappelle que la légende n'a rien ajouté à l'histoire vraie de Jeanne, à l'encontre de celle des autres grands hommes.

En terminant, M. Roy remercie la ville de Patay de sa belle hospitalité et boit à Patay et ses habitants.

M. Léger, maire de Patay, présente les excuses d'un certain nombre de personnages, puis il remercie le secrétaire général, M. Roy, et tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation de la ville de Patay : il remercie également les membres du Comité qui prépara cette belle fête et porte la santé des invités, des organisateurs et de la presse orléanaise.

M. Daviau s'associe à tout ce qu'a dit M. le maire de Patay et « *boit au beau temps qu'on appelle nature, ciel ou Dieu et remercie l'événement de nous avoir donné une aussi belle fête. À la soirée et bonne santé !* » Nous n'avons pas compris.

M. Soyer remercie la municipalité de la charmante réception et de l'hospitalité écossaise donnée aux invités.

Reprenant la parole, M. Léger tient à réparer un oubli en portant la santé de M. Mothiron, architecte à Orléans, auteur du très beau socle qui supporte la statue, œuvre de Fournier.

Le banquet terminé, les convives se répandent par les rues et s'en vont admirer les splendides illuminations qui donnent à chacune des rues un caractère tout spécial et très avant dans la nuit, grâce à une température particulièrement favorable et à une atmosphère délicieuse, les Patichons circulent dans leur cité qu'ils reconnaissent à peine tant elle est transformée.

Ils n'oublient pas, cependant, que le lendemain, c'est encore fête. Si leur statue de Jeanne d'Arc a été inauguré, elle n'a pas été bénite, et cette cérémonie doit avoir lieu le lundi, car à Patay, on sait bien que Jeanne d'Arc n'est pas une libre penseuse, ni cet être qu'Aliboron décrivait la semaine dernière dans le *Progrès du Loiret* ; on sait que Jeanne d'Arc fut catholique et l'on veut que sa statue soit l'objet d'une cérémonie catholique. C'est pourquoi le lundi il y avait encore fête à l'église de Patay.

ciens, ne pas les distraire de leur instruction.

Quant à la couverture, nos trois corps suffisent à nous assurer le temps nécessaire à la mobilisation ; mais il y a des améliorations à apporter dans nos méthodes de mobilisation, beaucoup trop longues.

Le projet du gouvernement ne nous apporte aucune amélioration susceptible d'accélérer l'arrivée des réservistes sur la frontière.

Les troupes de couverture ne doivent être composées que de soldats instruits, on devra les former d'hommes tirés des régiments de l'intérieur ayant déjà six mois de service.

M. Briquet déclare que l'argumentation de M. Bénazet ne l'a pas convaincu, la leçon de choses qui ressort de la guerre balkanique n'a pas de prise sur son esprit.

L'impression qu'il a rapportée d'une période d'instruction lui suffit pour être édifié sur la valeur des réserves.

L'orateur conclut en disant que ce qu'il propose est une application de la loi de 1905 aux nécessités actuelles.

M. H. Paté repousse le service de 20 mois comme il a repoussé les 18 mois de M. Jaurès, car il est insuffisant. Ce n'est pas manquer de confiance envers les réserves ; mais il faut aviser au moyen de les encadrer.

M. Mistral appuie le contre-projet et affirme que les raisons invoquées par le gouvernement en faveur de la loi de trois ans ne sont pas les vraies raisons.

On cherche à affoler le pays dans un intérêt de spéculation et pour satisfaire certains directeurs d'industrie.

L'orateur incrimine les marchés passés avec le Creusot et il annonce un prétendu trust établi entre tous les métallurgistes français.

L'orateur fait une disgression sur les rapports de l'administration du Creusot avec le ministre de la guerre.

M. Etienne proteste.

La Chambre impatientée rappelle M. Mistral à la question.

M. Paul Beauregard. — Ces faits seraient mieux placés dans une interpellation ; mais les radicaux-socialistes ne devraient pas oublier que l'administration de la guerre est depuis longtemps aux mains de leurs amis. (*Bruit à l'extrême-gauche.*)

M. Mistral parle ensuite des blindages de la marine.

Cela passe la permission et *M. Deschanel* se décide enfin à rappeler à l'orateur qu'il doit se borner à parler sur le contre-projet Briquet.

Celui-ci ne s'émeut pas et s'enfonçant de plus en plus dans son sujet, il fait une excursion chez les métallurgistes étrangers, englobés dans le même trust.

M. Mistral. — Le maintien de la classe a été considéré en Allemagne comme une véritable provocation. (*Exclamations au centre et à droite.*)

M. Barthou. — C'est abominable ! On ne peut tenir un pareil langage dans une Chambre française. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

M. Jaurès. — On a, des deux côtés de la frontière, créé un mouvement de panique lucrative. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Barthou. — Puisque M. Jaurès a parlé d'organisation, il y a des organisations dans son parti dont il devrait arrêter l'action funeste, celles qui prêchent la désertion, la rébellion et le sabotage ! (*Vifs applaudissements au centre et à gauche.*)

M. Mistral. — Derrière cette agitation, nous savons ce qu'il y a. Il y a les affaires dans lesquelles plusieurs de nos collègues sont intéressés ! (*Violentes protestations au centre.*)

Le président excuse l'orateur dont l'expression a certainement dépassé la pensée. Le tumulte causé par le mot imprudent finit par se calmer et *M. Mistral* descend de la tribune en déclarant qu'il veut accorder ce qui est nécessaire à la défense nationale, mais rien de plus.

Le contre-projet Briquet, mis aux voix, est repoussé par 503 voix contre 70.

M. Augagneur développe un autre contre-projet qui, dit l'orateur, n'a d'autre but que l'application intégrale de la loi de 1905 dont l'esprit de routine n'a pas permis de tirer un effet utile.

Une discussion s'élève entre l'orateur le rapporteur de la Commission et M. Jaurès, au sujet d'une différence de 70.000 hommes que demandait en trop le projet du gouvernement par suite d'une erreur dans l'établissement du chiffre des effectifs.

Les socialistes profitent de cet incident pour demander le renvoi du projet du gouvernement à la Commission.

Le centre proteste avec véhémence.

M. Augagneur. — Le total de ce qui est nécessaire est de 534.580 hommes ; or la loi de deux ans, appliquée dans son esprit peut fournir ces effectifs.

Suivant lui, il manque seulement 42.000 hommes : la loi de trois ans n'est pas nécessaire pour les trouver.

La discussion est renvoyée à demain.

M. Groussier dépose un nouveau rapport sur la réforme électorale.

On renvoie à la Commission de l'agriculture la motion Pfissonnier.

La séance est levée.

Chronique locale

LE CALENDRIER

Mercredi 25 juin 1913 ; 176e jour de l'année. Lever du soleil, 3 h. 50 ; coucher, 7 h. 56. Lever de la lune, 11 h. 32 soir ; coucher, 10 h. 36 matin.

27e semaine de l'année. — Dernier quartier le 26, à 5 h. 41 soir.

1730. — « On fait une quête à Orléans pour donner une nouvelle châsse aux précieux restes du patron de la ville d'Orléans, saint Aignan. »

Fête : Saint Guillaume.

Actes Officiels

Ponts et chaussées. — Par arrêté ministériel, M. André Breuzard, commis stagiaire des ponts et chaussées de 3e classe, à compter du 1er juin 1913, est affecté dans le département du Loiret, service de la navigation de la Loire (3e section) et canal d'Orléans.

INFORMATIONS

Les pèlerins de Rouen

Une dépêche reçue par un de nos concitoyens donne quelques renseignements sur le pèlerinage qu'un certain nombre d'Orléanais accomplissent en ce moment à Rouen et au Mont-Saint-Michel.

D'après cette dépêche, les pèlerins sont enchantés de leur voyage ; ils ont entendu ce matin, à la cathédrale de Rouen, une messe dite par Mgr Touchet ; ils ont ensuite, par un temps magnifique, visité Bon-Secours.

Carnet de deuil

On annonce la mort de Mad. Georges Goyau, née Lucie Félix-Faure, femme de notre savant compatriote. Elle a succombé à la congestion pulmonaire dont elle souffrait depuis quelques jours.

Née à Amboise en 1866, elle avait fait, avec Mad. Félix Faure, les honneurs du palais de l'Elysée pendant la présidence de son père. Après la mort de celui-ci, elle cultiva les lettres et publia plusieurs ouvrages, empreints d'une foi vive, tels que « Newman, sa vie, ses œuvres » ; « les Femmes dans l'œuvre de Dante » ; un récit de voyage : « Méditerranée » ; des poésies, comme « Vie nuancée » et « Chansons simplettes pour les petits enfants ».

Il y a une dizaine d'années qu'elle avait épousé M. Georges Goyau dont elle était devenue l'associée et la collaboratrice de tous les instants.

Les obsèques auront lieu jeudi prochain, à dix heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Fête du groupement paroissial de Saint-Aignan et de l'Avenir d'Orléans.

Dimanche, la paroisse de Saint-Aignan célébrait la double fête du groupement des hommes et de la Société l'Avenir d'Orléans.

Pendant la grand'messe, célébrée par M. l'abbé Desnoyers, divers chants furent exécutés par la chorale du Groupement, les jeunes gens de l'Avenir et les jeunes filles de la Providence. A l'Evangile, M. le vicaire général Bienvenu, supérieur du grand séminaire, monta en chaire pour flétrir la guerre inexorable faite depuis si longtemps à Dieu dans notre pays, et qui porte, hélas ! des fruits bien amers !

Cette guerre marque-t-elle donc la fin de la France ? Non, car des fêtes comme celles d'aujourd'hui relèvent les courages et raffermissent les espérances. Les groupements paroissiaux font de la bonne besogne et l'on entend la voix du Christ qui semble dire de la France : Elle n'est pas morte, elle n'est qu'endormie ! A tous d'entendre la sublime parole et la France ressuscitera.

A l'Offertoire, on chanta un chœur de Hændel, où les voies des jeunes filles de la Providence, alternant avec les voix des hommes, produisirent le meilleur effet.

Après la grand'messe, la grande salle du patronage de la rue de l'Oriflamme se remplit rapidement de nombreux convives : hommes du groupement ou jeunes gens de l'Avenir d'Orléans fraternisaient joyeusement en un banquet servi de la meilleur façon par M. Romillon, traiteur et membre du groupement.

Un ancien vice-président du groupement ouvrit le feu des toasts et but à sa prospérité. Le groupement de Saint-Aignan ne pourra déchoir de sa vieille réputation, surtout lui qui fut l'initiateur de ce grand mouvement catholique des associations paroissiales.

Puis le président, M. Basseville père, exprima les regrets de tous pour l'absence de notre incomparable évêque, et remercia M. Bienvenu de sa présence à cette fête.

Félicitant ensuite les jeunes gens d'avoir répondu nombreux à l'appel de leur curé et d'avoir apporté à cette fête l'entrain de leur jeunesse et la joie de leurs vingt ans, il leur souhaita, à eux, ouvriers de la dernière heure, de récolter ce que les hommes auront semé.

Après, ce fut M. Maxime Richard qui parla au nom des jeunes. Humour et conviction, c'est bien la carctéristique de son toast, dans lequel il remercia M. le curé de l'honneur qu'il avait fait à la Société l'Avenir d'Orléans, en l'invitant à cette fête. Il assura le groupement paroissial du dévouement que comptent lui apporter les jeunes gens de Saint-Aignan et le remercia de l'appui qu'ils en ont toujours reçu, et, très délicatement, demanda aux hommes de la paroisse de collaborer plus efficacement à la marche du patronage en devenant des membres honoraires.

M. le vicaire général Bienvenu se leva ensuite pour boire à la santé des jeunes, des hommes, du curé de Saint-Aignan et de ses vicaires, à tous enfin pour l'apostolat et la solidarité qui fleurissent dans cette paroisse.

Puis, sonnant encore un appel aux vaillants catholiques que sont les paroissiens de Saint-Aignan, il termine en buvant aux jeunes gens qui n'ont pas craint de prendre le beau titre de l'Avenir d'Orléans et souhaite qu'ils soient vraiment l'avenir catholique et français de notre vieille cité.

Ce toast est salué par un tonnerre d'applaudissements et, bientôt, tous les convives chantent en chœur la marche de l'Avenir d'Orléans.

M. le curé de Saint-Aignan termine la série des toasts en remerciant tous les orateurs qui l'ont précédé : il se réjouit de la fraternité des hommes et des jeunes gens et salue d'avance les belles pages que l'histoire de Saint-Aignan enregistrera de cette belle collaboration.

A la sortie de la salle du banquet, clairons et tambours de l'Avenir remplissent de leurs notes joyeuses le cloître de Saint-Aignan.

Après les vêpres et le salut, la foule des familles se rend au jardin paroissial pour prendre part à la fête organisée pour les enfants.

Courses à la grenouille, pots cassés, jeux de ciseaux, courses à la bougie, fête de gymnastique, cela occupa tout le monde jusqu'au dîner champêtre, et, bientôt après, finit cette fête qui, comme celle de la paroisse de Saint-Aignan, a un si charmant caractère, à la fois intime et familial.

Mon CARRIOT
E. BOURQUIN, successeur
6, rue Bannier - Orléans

Son CANOTIER réclame en série, 3.50
Grand chic, ses panamas piles d'origine

Comité des fêtes

Corso fleuri du 29 juin

Avis

La Commission d'organisation du Corso fleuri prie nos concitoyens ayant des renseignements à demander pour la fête des fleurs, de s'adresser au kiosque du Syndicat d'initiative.

(Règlement général concernant les droits d'engagement, dimensions et gabarit des voitures, etc., etc.)

Cette commission rappelle que les inscriptions sont reçues chez MM. Proffit, 29, rue du Pot-de-Fer ; Serrier, 91, rue d'Illiers, vice-présidents du Comité des fêtes.

La catégorie des professionnels (horticulteurs-fleuristes, etc.), est inscrite chez MM. Hémeray, horticulteur, 51, route d'Olivet ; Chenault, horticulteur, 83, route d'Olivet.

Dans Lille en Flandre et dans Orange,
D'Asnières-les-Bains à Mâcon,
On parle des confitures *Picon*.....
Quand on se tait, c'est qu'on en mange !
En vente chez Mlle VENOT,
rue de la République, 25, Orléans

CHRONIQUE DE L'AVIATION

Aéro-Club du Centre

La Coupe Michelin

L'aviateur Duval, après trois départs successifs, lundi matin, a renoncé définitivement à disputer la coupe Michelin. L'Aéro-Club du Centre avait deux de ses membres, MM. Barberon et Houry, comme commissaires à Etampes et à Gidy.

Cavelier doit se remettre en piste d'ici peu.

On nous annonce la mise en ligne d'autre part de Prévost, sur Deperdussin ; de Helen, sur Nieuport ; de Fischer, Fourry et Renaux, sur le parcours désormais classique Etampes-Gidy.

Convocations et avis divers

Marché aux porcs

A partir du vendredi 4 juillet, le marché aux porcs commencera à 7 h. 1/2 du matin au lieu de 8 h. 1/4.

Chemins de fer d'Orléans

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Validité exceptionnelle des billets aller et retour

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet 1913, la Compagnie d'Orléans rendra valables du jeudi 3 au dernier train du vendredi 18 juillet les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V., nos 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 18 juillet.

Fêtes, Concerts et Spectacles

CIRQUE E. PISSIUTTI

Ceux qui n'auront pu assister à une représentation donnée au cirque Pissiutti feront bien de se hâter, car la période de cirque touche à sa fin. Encore cinq jours seulement que nous avons la bonne fortune de posséder cette pléiade d'artistes qui quittera Orléans lundi prochain.

Le programme, toujours copieusement composé, sera renforcé par le trio Lopez, voltigeurs, pour la soirée mondaine de ce soir donnée en l'honneur du directeur, M. E. Pissiutti ; à cette occasion, M. Pissiutti montera en haute école son pur sang Vampire, dressé par lui-même.

A cette soirée reparaîtront les gladiateurs à cheval exécutés par M. Pissiutti et sa sœur, Mlle Lola.

Jeudi, matinée à 3 heures avec même spectacle que celui donné le soir, à 8 h. 1/4.

Bureau de location ouvert au Cirque, de 10 heures à 1 heure et de 2 heures à 6 heures du soir.

LES SPORTS

Routiers orléanais

Le Comité d'organisation de la fête des fleurs serait heureux de la participation au cortège de quelques-uns des sociétaires ; tous les renseignements seront fournis au kiosque du Syndicat d'initiative, par M. Gavot.

—o—

Les sociétaires qui désirent participer à la cotisation en faveur du père Rousset sont priés d'envoyer au plus tôt leur obole, si modeste qu'elle soit, à M. P. Harry.

DÉPARTEMENT

Arrondissement d'Orléans

Jeanne d'Arc à Patay

Le monument

Le socle très harmonieux, sur lequel repose la statue de Jeanne d'Arc, porte ces deux inscriptions :

Sur la face avant :

A
JEANNE D'ARC
EN COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE REMPORTÉE
SUR LES ANGLAIS, A PATAY,
LE 18 JUIN 1429

Sur la face arrière :

MONUMENT
ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION
AVEC
LE CONCOURS DES COMMUNES
DU CANTON
INAUGURÉ LE 22 JUIN 1913
EM. LÉGER, MAIRE.

Une très jolie grille en fer entoure ce monument qui, au milieu des marronniers de la place Jeanne d'Arc produit le plus gracieux effet.

***

Le récit de la victoire du 18 juin 1429
Le banquet

Nous donnons ci-dessous le texte de l'allocution dans laquelle M. le maire de Patay accepta, au nom de la ville, le monument que lui offrait M. Davian au nom du Comité.

Monsieur le vice-président du Comité de la statue de Jeanne d'Arc,

C'est pour moi un honneur dont je suis fier de recevoir ce monument et d'en accepter la remise que vous voulez bien me faire au nom du Comité de la statue de Jeanne d'Arc.

Je vous promets que la municipalité de Patay, unie dans un même sentiment avec la population, l'entourera de tous ses soins et qu'elle veillera fidèlement à son entretien et à sa bonne conservation.

Les habitants, j'en suis certain, au souvenir de Jeanne d'Arc, ainsi que tous ceux qui se succéderont par la suite, se feront un scrupuleux devoir de continuer la même tradition, pour honorer, comme nous voulons le faire nous-mêmes, la mémoire de notre immortelle héroïne.

Monsieur le secrétaire général,

M. le préfet du Loiret avait bien voulu accepter la présidence de cette inauguration ; bien qu'il en ait été empêché au dernier moment, nous sommes heureux qu'il vous ait chargé de le représenter. C'est pour la population de Patay un honneur dont nous sentons tout le prix, c'est également, pour moi, une très agréable occasion pour vous dire combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir été auprès des pouvoirs publics le bienveillant intermédiaire de la municipalité et du comité d'érection de ce monument.

Je suis heureux d'adresser les mêmes remerciements à M. Roy, député de notre circonscription, qui, avec une bonne grâce à laquelle nous avons été très sensibles, nous a accordé sans réserve son appui efficace, et j'ai le devoir de rappeler que c'est à son intervention que nous devons d'avoir obtenu la belle subvention qui nous a été accordée par l'administration des beaux-arts.

Nous avons trouvé également une précieuse collaboration auprès de MM. les maires des communes du canton.

Je leur dis un cordial merci, ainsi qu'aux conseils municipaux qui nous ont voté des subsides.

La Société du Souvenir français n'a pas voulu non plus se désintéresser de notre œuvre ; ne pouvant nous accorder de subventions sur son budget, dont les ressources sont consacrées au but spécial et si patriotique que vous connaissez — l'érection et l'entretien de tombes et de monuments élevés en l'honneur des soldats morts pour la patrie — elle a eu la pensée d'ouvrir parmi les membres du comité d'Orléans une souscription qui a été d'ailleurs très fructueuse.

J'ai le plaisir d'adresser nos meilleurs remerciements aux délégués du Souvenir français d'avoir bien voulu accepter notre invitation d'assister à notre fête d'aujourd'hui et les prie d'être auprès du président du comité et de leurs cosociétaires l'interprète de nos sentiments de gratitude.

La population de Patay, dans un élan à peu près unanime, ne nous a pas non plus ménagé son concours en s'inscrivant sur nos listes de souscription.

De différents côtés également nous sont parvenues des offrandes, quelques-unes fort généreuses même de personnes éloignées de notre pays et n'y ayant aucune attache.

A tous ces souscripteurs sans exception, j'adresse un très cordial et très sincère merci.

Mesdames,
Messieurs,

Il me reste à remplir un impérieux devoir de gratitude envers celui qui a eu la noble initiative de ce monument et qui a voulu y consacrer un don important, premier fonds de notre souscription.

Né dans une maison non loin d'ici, sur cette place même, il avait, me disait-il à moi son compatriote, en me faisant part de son projet, au mois de mai de l'année dernière, caressé depuis longtemps cette pensée de voir son pays natal doté d'un monument à la gloire de Jeanne d'Arc.

Mais, hélas ! miné par un mal implacable, dont il prédisait lui-même avec une touchante sérénité l'issue fatale à brève échéance, il n'a pu, avant de mourir, qu'emporter une consolation : une des dernières joies de sa vie, en apprenant que le Conseil municipal de Patay avait adopté d'enthousiasme sa généreuse initiative.

Son nom est sur vos lèvres à tous, habitants de Patay, — et sans vouloir le dire moi-même ici, puisque telle a été sa volonté de rester modestement sous le voile de l'anonymat, — qu'il me soit tout au moins permis d'évoquer sa mémoire en mettant en relief sa belle pensée à l'égard de Jeanne d'Arc et de son pays natal ! Qu'il me soit permis de lui adresser l'expression de la plus vive et de la plus sincère gratitude de la municipalité, du Conseil municipal et de tous les habitants.

Mesdames,
Messieurs,

Je n'ai pas la prétention de vouloir analyser ici la carrière glorieuse, l'œuvre grandiose de l'héroïne que nous célébrons aujourd'hui. Qu'il me soit permis de rappeler seulement que c'est à elle que nous devons notre unité nationale par son dévouement poussé jusqu'à la dernière limite de l'abnégation, par l'exemple sublime qu'elle a donné à tous, elle a inspiré, elle a créé véritablement, en France, le sentiment de la patrie ; à ce titre elle a droit à la reconnaissance éternelle de tous les Français et c'est avec raison que bientôt, sans doute, une fête nationale sera instituée en son honneur.

Ici, à deux pas de la plaine où elle a remporté la plus belle victoire de sa carrière, où elle a, triomphant des envahisseurs dans une véritable bataille rangée, complétant l'œuvre si heureusement commencée par la délivrance d'Orléans, ne vous semble-t-il pas qu'un souvenir durable devait lui être particulièrement consacré ?

L'œuvre, vous le voyez, est aujourd'hui menée à bonne fin, et ce monument qui vient de s'offrir à vos yeux, perpétuera à jamais le souvenir de la victoire du 18 juin 1429.

Honneur et gloire à Jeanne d'Arc, la victorieuse de la bataille de Patay !

Honneur et gloire à ses vaillants compagnons d'armes !

Voici également le très intéressant récit de la victoire du 18 juin 1429 fait par M. Soyer, archiviste départemental.

Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

Ce n'est pas sans appréhension que je prends en ce moment la parole, car je ne dois point cacher que j'ai plus l'habitude de travailler dans le silence du cabinet que de discourir sur la place publique.

Si, malgré mon insuffisance oratoire, j'ai accepté, sans trop me faire prier, la très aimable invitation de M. le maire de Patay, c'est que j'ai pensé que le conservateur des archives de l'Orléanais avait le devoir de prêter son modeste concours à cette cérémonie à la fois historique et patriotique.

C'était, d'ailleurs, pour moi, un réel plaisir de relire, à cette occasion, les œuvres de mes « anciens » de l'Ecole des Chartes, Jules Quicherat, Vallet de Viniville, Francis Guessard, Siméon Luce, Léopold Delisle, Germain Lefèvre-Pontalis, qui ont préparé les matériaux qui servent à édifier l'histoire critique de la Pucelle d'Orléans.

Sans ces érudits travaux, connus et appréciés d'un public assez restreint, nous n'aurions pu avoir sur Jeanne d'Arc ni les pages sublimes, et toujours si vraies, de Michelet, ni les belles études de Wallon, de Marius Sepet, d'Anatole France et de Gabriel Hanotaux.

Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse ici la biographie mille et mille fois répétée de la vierge lorraine. Je me bornerai — comme, du reste, je l'ai promis à M. le Maire, — à vous retracer, avec autant de précision que le permettent les documents contemporains, la célèbre bataille qui se livra à vos portes, le samedi 18 juin 1429, et dont la commémoration nous réunit aujourd'hui.

Depuis la levée du siège d'Orléans, le 8 mai 1429, l'armée française n'avait remporté que de brillants succès. Elle était alors composée de 7 à 8.000 hommes. On y voyait côte à côte des Orléanais, des Chartrains, des Dunois, des Blésois, des Vendômois, des Berrichons, des Tourangeaux, des Manceaux, des Poitevins, des Bretons, des Gascons, — des Ecossais surtout, en grand nombre, attirés par la haine du nom anglais, — et même des Espagnols, des Lombards et des Allemands. On peut dire, sans exagération, qu'on y parlait toutes les langues et tous les dialectes de l'Europe occidentale.

De ces éléments si disparates, le jeune duc d'Alençon, lieutenant général de Charles VII, secondé par des capitaines aussi braves et aussi expérimentés que le bâtard d'Orléans et Raoul de Gaucourt, avait fini par obtenir, non sans efforts,

---

Feuilleton du *JOURNAL DU LOIRET*

29

FRANCE !

Par Marie STÉPHANE

CHAPITRE XI

Instruit de tout par sa fidèle auxiliaire, et plus résolu que jamais à maintenir sa volonté, Serge ne put cependant voir sans trouble le visage défait et les yeux gonflés de larmes de sa fille. Et, sans lui témoigner son mécontentement autrement que par sa froideur, il quitta promptement la salle à manger, laissant l'enfant livrée à ses pénibles réflexions.

Nous ne suivrons pas France dans la lutte journalière qu'elle eut à subir, et que, contre l'attente de son père et de sa gouvernante, elle soutint avec énergie pendant de longs mois.

Souvent, dans ces journées sans fin du dimanche, où, sous prétexte de la forcer à prendre du repos, on lui supprimait toute étude et toute distraction, la pauvre enfant, captive dans son palais doré, se prenait à envier avec force les enfants grelottant de froid qui errait dans la perspective, implorant la pitié des riches passants, mais, du moins, libres de prendre leur essor à leur guise et mangeant gaiement le pain de la charité.

Cependant sa santé s'altéra à ce régime. Le doux incarnat de son visage avait fait place à une blancheur transparente. Ses yeux agrandis et estompés d'un cercle bleuâtre brillaient maintenant d'un éclat fébrile, et l'expression joyeuse de son sourire, naguère si charmant, avait fait place à une mélancolie profonde.

Serge s'émut de ces symptômes. Et sans vouloir en rechercher ni en approfondir la cause, il appela près de son enfant les sommités médicales qui étaient les plus en renom à la cour des tzars.

Le remède fut pire que le mal. Sous prétexte que France se donnait trop passionnément à l'étude, ses chères leçons lui furent supprimées une à une, et elle se vit réduite à passer ses journées entières en la seule compagnie de Mme Holsteinn qui affectait de ne pouvoir la quitter.

Que de fois, pendant ces longues heures, le souvenir toujours cher d'Olga, de la marquise d'Hauterive et de Gaston, tous si affectueux pour elle, se présenta comme un refuge à son cœur assoiffé de tendresse !

« S'ils étaient là, se prenait-elle à dire, ils sauraient bien, eux, ce qui me fait souffrir ! »

Mais, ignorant que le comte interceptait les lettres qu'elle leur écrivait et celles qui arrivaient pour elle, ces souvenirs même lui devenaient une nouvelle torture.

« Eux aussi m'oublient et m'abandonnent !... s'écriait-elle dans l'amer sentiment de cette solitude de cœur ; mais, moi, je ne les oublierai jamais... oh ! non, jamais !... je les aimerai malgré tout !... »

C'était trop pour cette nature ardente et affectueuse. Son cœur sevré de tendresse, et sa vive intelligence privée de tout aliment, se replièrent sur elle-même et elle souffrit horriblement.

Elle ne se plaignait pas, cependant, et si devant son père elle trouvait encore assez souvent la force de sourire, son sourire même était plus navrant que des larmes. Vis-à-vis de Mad. Holsteinn, elle gardait cette politesse et cette réserve glaciale qui, dès le premier jour, avaient marqué leurs rapports et qui allaient chaque jour en s'accentuant.

Seule avec la dévouée et affectueuse Catherine, elle s'épanchait un peu et consentait à avouer ses souffrances. Cette humble protectrice avait trouvé le moyen de relever le moral de la pauvre enfant pour qui, volontiers, elle eût donné sa vie et dont il ne lui était pas permis d'alléger l'épreuve.

Connaissant son amour et sa charité pour les pauvres, chaque jour, Catherine profitait d'un moment d'absence de la gouvernante et venait près de sa chère enfant lui transmettre les bénédictions de ceux qu'elle avait secourus en son nom. C'était, dans le cas présent, le meilleur moyen qu'elle pût employer pour la distraire de ses propres souffrances. La petite bienfaitrice s'informait avec intérêt de ses protégés, et elle faisait distribuer tout ce que son père lui donnait pour ses menus plaisirs.

Cependant, au grand désespoir de sa gouvernante, France ne cédait pas. Si sa santé faiblissait, la volonté restait maîtresse, et pas plus que le premier jour elle ne voulait entendre parler d'aller à l'église grecque.

« Je vous en prie, Madame, cela me fatigue et n'avance à rien !... », répondait-elle invariablement lorsque la zélée Mad. Holsteinn, employant tour à tour supplications, promesses et menaces, entamait ces sujets de conversation.

Ce fut dans ces dispositions qu'on arriva à la Pâque, fête qui, comme Noël, se célèbre en Russie et particulièrement dans la ville des tsars avec une pompe toute particulière. Le comte d'Annenkov, ministre plénipotentiaire de l'Empereur, reçut, comme tous les officiers supérieurs attachés à la cour, l'invitation, équivalant à un ordre, d'assister avec sa famille à la cérémonie qui avait lieu à la chapelle impériale.

Cet ordre de ses souverains mit une ombre de plus au front du comte.

Certes, il ne lui venait pas dans la pensée de s'y soustraire, et, au fond, il n'était pas fâché d'avoir cette occasion de faire acte d'autorité près de sa fille ; mais, d'un autre côté, il craignait le résultat qu'une aussi vive contrariété pourrait avoir sur la santé de France, dont, d'après les médecins le système nerveux était fortement ébranlé, et dont la grande faiblesse demandait tant de ménagements.

Aussi, ne fut-ce pas sans une certaine émotion qu'il lui dit seulement la veille au soir en l'enveloppant d'un regard caressant :

« Il faudra te faire très belle demain chère mignonne... L'impératrice a bien voulu me dire qu'elle comptait te voir à l'office pascal dans sa chapelle, et j'ai promis de t'y amener ».

Cet ordre était sans réplique, il fallait s'y soumttre.

Le lendemain, de bonne heure, France se laissa docilement parer, et lorsque le comte vint la chercher pour la conduire au palais, il se déclara satisfait de sa toilette.

Lui aussi s'était fait beau pour le grand jour. Sur son uniforme chamarré de dorures et constellé d'insignes de tous les ordres, on remarquait principalement l'ordre de Saint-André en diamants, dont il portait les insignes à un ruban bleu passé en sautoir sur l'épaule et sur le côté gauche de la poitrine, la plaque d'argent à huit rayons avec la croix bleue surmontée d'une couronne royale, au milieu de laquelle se lit la devise de l'ordre gravée en lettres d'or.

Le comte d'Annenkov et sa fille arrivèrent juste à temps pour voir la famille impériale prendre place sur l'estrade. Le czar et la czarine montèrent sur le trône d'ivoire merveilleusement travaillé qui, surmonté d'un dais de brocart orné de touffes de plumes aux couleurs variées, s'élevait dans l'Iconostase à droite de l'autel.

Les tribunes étaient envahies par les dames d'honneur derrière lesquelles se pressait une foule nombreuse aux riches costumes. Autour des trônes, tous les hauts dignitaires de l'empire, les généraux et les maréchaux de noblesse se rangeaient successivement dans l'ordre de leurs titres respectifs.

Le marbre et les dorures étincelaient sous les flots de lumière, rendus plus éclatants par le jour tamisé qui tombait des verrières et qu'assombrissaient encore les élégantes draperies qui couraient gracieusement sur les colonnes de porphyre.

L'allégresse était peinte sur tous les visages.

Un seul, peut-être, au milieu de cette foule brillante et nombreuse, restait triste et pensif.

Les merveilles répandues à profusion dans ce temple grec n'éblouissaient point les regards de France, et les images saintes couvertes de lames d'or et d'argent selon l'usage russe lui mettaient le froid au cœur.

Au premier rang, derrière les dames d'honneur, la jeune fille se pressait timidement près de la princesse Dolgorouski, sa tante, à qui son père l'avait confiée pour le temps de la cérémonie. Le visage à demi caché dans ses mains, elle pleurait silencieusement lorsque, soudain, elle tressaillit.

Les choristes, avec un ensemble remarquable, venaient d'entonner l'hymne d'allégresse : « A Dieu et au Czar ! »

Tour à tour, leurs voix puissantes ébranlaient la voûte ou s'éteignaient doucement comme un écho lointain. C'était un véritable concert. Ces voix humaines, au nombre de quatre-vingt-dix, se confondant dans une masse d'harmonie, ressemblaient à un orgue vivant dont chaque musicien ne tirait qu'une seule note prolongeant le son au gré du chef d'orchestre, et arrivant à donner dans l'ensemble une chaleur d'accent et une expression indéfinissable.

Il était impossible de s'imaginer quelque chose de plus suave, de plus enchanteur que cette imposante harmonie qui se répandait à flots dans l'enceinte, et l'oreille musicienne de France fut réellement charmée.

(*A suivre.*)

une cohésion et une discipline admirables.

Quant à ce chef improvisé que l'on appelait couramment « la Pucelle », il avait su rendre, depuis plus d'un mois, la confiance à tous ceux qui l'approchaient. Jeanne enthousiasmait son entourage et lui communiquait sa foi profonde dans la victoire. Un gentilhomme de l'armée royale, Guy de Laval, dans une lettre charmante écrite à sa mère, le 8 juin, ne déclare-t-il pas que c'est « chose toute divine » d'entendre et de voir cette Pucelle, tout de blanc vêtue, montée sur un grand et fringant cheval noir, une petite hache à la main ; tandis que son étendard est porté près d'elle par un gracieux page de quinze ans, Louis de Coutes ,surnommé Minguet, issu d'une famille chartraine ?

Jargeau avait été pris d'assaut le 12 juin ; le pont de Meung-sur-Loire avait été emporté le 15 ; Beaugency, assiégé le 17, ouvrait le lendemain matin, à la première heure, ses portes au duc d'Alençon et à Jeanne d'Arc.

Pendant ce temps, l'armée anglaise tenait la campagne sous la direction du fameux John Talbot : Ses troupes, composées en grande partie des débris de celles qui avaient investi Orléans, étaient très démoralisées.

Avec des renforts envoyés de Paris et d'Etampes par le duc de Bedford, régent du roi d'Angleterre, et commandés par John Falstaff — le vainqueur de Rouvray-Saint-Denis à la « Journée des Harengs » — cette armée, dont l'effectif était moindre que celui de l'armée française (5.000 hommes environ), avait projeté de se porter au secours de Jargeau ; mais, arrivée trop tard, elle s'était en hâte rejetée sur la Beauce, puis s'était rapprochée de la Loire et se préparait à attaquer le pont de Meung occupé par les Français, pour tâcher d'atteindre Beaugency par la rive gauche, lorsque Talbot apprit que la garnison de cette dernière ville avait capitulé.

C'est le samedi 18 juin, sur les 8 heures du matin, que les Anglais reçurent cette mauvaise nouvelle ; ne se sentant plus en sûreté sur les bords de la Loire, ils évacuèrent Meung et s'empressèrent de battre en retraite vers le nord, dans la direction de Patay, afin de gagner, à l'abri des châteaux de Montpipeau et de Saint-Sigismond, occupés par leurs soldats, la voie antique de Blois à Paris, grâce à laquelle ils parviendraient facilement à Janville, importante place forte encore en leur pouvoir dans le duché d'Orléans.

Les troupes étaient ainsi disposées : l'avant-garde, puis l'artillerie, les convois de vivres et les marchands réquisitionnés ; ensuite la « bataille », c'est-à-dire le corps principal, conduite par Talbot, Falstaff, Thomas Rampston, Thomas de Scales ; enfin l'arrière-garde, composée uniquement de gens d'armes d'origine purement anglaise.

Elles marchaient « en parfaite ordonnance » et se trouvaient aux confins du diocèse et du territoire d'Orléans, sur le territoire de la paroisse de Coinces à peu de distance de Patay, paroisse et « gros village » du diocèse de Chartres et du comté de Dunois, dont on apercevait le « moutier » fortifié, dépendant de l'abbaye de Bonneval, lorsque les coureurs de l'arrière-garde signalèrent des cavaliers éclairant un gros de troupes : c'était l'armée française.

Voici ce qui était arrivé : aussitôt après la reddition de Beaugency, le duc d'Alençon avait été averti des mouvements de l'armée ennemie. Fallait-il aller à sa poursuite ? Le lieutenant général hésitait ; car, si les Anglais n'étaient plus à craindre dans la guerre de siège, ils étaient encore redoutés en rase campagne : On n'avait pas oublié la funeste rencontre du 12 février à Rouvray-Saint-Denis. Mais la Pucelle, consultée, opina pour la poursuite rapide et immédiate : « En nom Dieu ! » s'écria-t-elle, « il les fault combattre ; s'ils estoient pendus aux nues ,nous les arons ! »

Les cavaliers que les coureurs anglais venaient de signaler n'étaient autres que soixante à quatre-vingts éclaireurs détachés de l'avant-garde, forte de 14 à 1.500 combattants et dirigée par le valeureux capitaine gascon Etienne de Vignolles, dit La Hire. On y remarquait son frère Amador, son compatriote Poton de Xaintrailles, Jacques de Dinan, seigneur de Beaumanoir ; Ambroise de Loré, chevalier manceau ; Jamet du Tillay, écuyer ; Thibaud d'Armagnac, seigneur de Termes ; Jean de Brosses, sire de Sainte-Sévère et de Boussac, maréchal de France ; le connétable Arthur de Richemont, qui, bien qu'en complète disgrâce auprès du roi, avait tenu, avec un corps de Bretons, à rejoindre l'armée à la prise de Beaugency. Tous montaient les meilleurs et les plus agiles coursiers.

Le corps de bataille, qui suivait d'assez près, était conduit par le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, la Pucelle — fort irritée de n'avoir pas eu la direction de l'avant-garde, — Jean, bâtard d'Orléans, le maréchal de Retz, le maréchal de La Fayette, Louis de Culan, amiral de France ; le sire de Gaucourt, le sire d'Albret.

Quand Talbot apprit qu'il était poursuivi, il résolut de ne pas refuser le combat .Falstaff lui avait, cependant, remontré naguère qu'il était imprudent et dangereux d'attendre les Français, excités par leurs récents succès sur la Loire, et de risquer avec une armée découragée, fatiguée et battant en retraite, les dernières forces que l'Angleterre conservait dans l'Orléanais.

Les Anglais, après avoir franchi le bas-fond formé par le lit desséché de la Retrêve, abandonnèrent la route de Paris et se portèrent un peu au nord, sur le territoire de la paroisse de Patay, à l'orée d'un bois, — celui de Lignerolles, à n'en point douter, bien qu'il ne soit pas explicitement mentionné dans les textes —, afin de se retrancher solidement en un endroit qui est encore désigné au cadastre sous le nom de ; « Grand réage du Camp ».

Pour y accéder, il fallait prendre le vieux chemin d'Orléans à Patay, resserré entre des haies et des buissons. C'est là que Talbot mit pied à terre et décida d'y tenir, avec 500 archers d'élite, jusqu'à ce que son arrière garde eût rejoint le corps de bataille.

C'était l'après-midi, à 2 heures environ ; la température était accablante. L'avant-garde française, qui par Baccon avait gagné la route de Blois à Paris, en laissant un peu à gauche le bourg de Saint-Sigismond, venait de traverser celui de Saint-Péravy-la-Colombe sans apercevoir l'ennemi dans cette « belle Beauce », que les chroniqueurs français et anglo-bourguignons célèbrent à l'envi, quant un cerf sortit d'un taillis voisin et alla tomber au milieu du corps de bataille des Anglais. Ceux-ci, oubliant un instant qu'à la guerre on doit observer un silence absolu, poussèrent des cris de surprise à la vue de ce gibier inattendu.

Ces clameurs firent découvrir l'ennemi. Tout aussitôt l'avant-garde française, qui, certes, ne le croyait pas si proche, éperonna ses chevaux, arriva au grand galop sur les archers de Talbot qu'elle culbuta sans qu'ils eûssent eu le temps de prendre leurs positions et de planter en terre les pieux aiguisés, qu'ils portaient toujours avec eux dans leurs marches, et derrière lesquels ils avaient coutume, au moment de l'action, d'attendre les charges de la cavalerie.

Les retranchements, dont l'installation commençait à peine, furent anéantis. L'avant-garde anglaise, apercevant Falstaff qui accourait vers elle pour l'amener au fort de la mêlée, s'imagina que tout était perdu et s'enfuit prise de panique.

Le gros de l'armée française, immédiatement averti, avait prestement rejoint son avant-garde. Les Anglais, déjà dispersés, furent massacrés sans grande résistance : 2,500 à 3,000 d'entre eux furent tués non seulement par les hommes d'armes, mais par les gens du pays ; 400 à 500 furent faits prisonniers, parmi lesquels les plus grands et les plus vaillants seigneurs d'Angleterre : Scales, Rampston, Gautier de Hungerford, Talbot, lui-même, dont l'attitude, il est juste de le reconnaître, fut celle d'un héros, finit par tomber aux mains des archers gascons de Poton de Xaintrailles.

De notre côté, les pertes furent insignifiantes : au plus, 20 tués tant Français qu'Ecossais.

Plusieurs gentilshommes, dont un Beauceron, Gilles de Saint-Sigismond, furent, en récompense de leur bravoure, faits chevaliers sur le champ de bataille.

La poursuite des fuyards se continua jusque sous les murs de Janville, dont la population, en apprenant la « desconfiture » anglaise, refusa d'ouvrir les portes. L'écuyer qui commandait la forteresse, au nom du duc de Bedford, se vit contraint de se rendre aux Français, le soir même.

Au su de cette affreuse déroute, les garnisons anglo-bourguignonnes de Montpipeau et de Saint-Sigismond s'enfuirent terrorisées, après avoir incendié les châteaux qu'elles occupaient. Quant à Falstaff, plus heureux que Talbot, il réussit à s'échapper avec 700 ou 800 cavaliers et, vers minuit, arriva à Etampes, la rage au cœur.

Le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, la Pucelle, Arthur de Richemont et leurs troupes couchèrent sur le champ de bataille, « car bien estoient las et avoient eü grant chaud », dit le chroniqueur Gruel, attaché à la personne du connétable.

Le lendemain dimanche, après avoir dîné à Patay, ils entrèrent triomphalement à Orléans, suivis d'un riche butin de leurs prisonniers, qui, pour la plupart, recouvrèrent la liberté moyennant fortes rançons.

Cette bataille, — de minime importance au point de vue purement militaire, étant donné le nombre peu élevé des combattants, — eut un effet moral véritablement prodigieux : Tous les Français, dès lors, crurent à l'intervention miraculeuse de la Pucelle, comme tous les Anglais furent assurés de sa mission diabolique.

Le prestige de l'armée ennemie s'évanouit tout à coup : Ces Anglais, qui, grâce à l'habile emploi des armes de trait, à la solidité de leur infanterie, à l'excellence de leur tactique, avaient acquis dans les combats en plaines une réputation méritée et consacrée par les défaites sanglantes qu'ils nous avaient infligées à Crécy, à Poitiers et à Azincourt, ces Anglais, dis-je, avaient été taillés en pièces par une simple avant-garde !

La victoire du 18 juin 1429 terminait cette magnifique campagne de la Loire menée avec une foudroyante rapidité : Elle était l'heureux présage de la libération prochaine du territoire.

Il faut féliciter hautement, Mesdames et Messieurs, la Ville de Patay d'avoir, enfin, à l'exemple d'Orléans, de Jargeau, de Beaugency, de Janville, érigé ce monument à l'héroïne de 18 ans, en qui s'incarna, au XVe siècle, l'idée — encore si obscure et si confuse pour le grand nombre — de la Patrie française.

Cette statue ne perpétuera pas seulement le souvenir de la victoire remportée sur les Anglais ; elle nous rappellera aussi qu'aux époques les plus troublées de notre histoire, aux temps où l'existence du pays a été en jeu, c'est toujours dans cette Beauce plantureuse que s'est fait l'effort suprême.

Il n'y a pas, en effet, dans toute cette région, une ville, un village, un hameau, un château même, dont le nom ne soit écrit dans nos Annales aux jours glorieux du printemps de 1429, comme aux jours de deuil de l'automne et de l'hiver de 1870.

Des applaudissements chaleureux prouvent à M. Soyer combien a été goûté son récit qui fixe les conditions dans lesquelles le combat de Patay s'engagea. Il reçut les félicitations de M. Léger, de M. Virenque.

Pendant que la musique d'infanterie joue la *Marche Lorraine*, le drapeau des vétérans vient s'incliner devant la statue et une palme est déposée à côté des magnifiques couronnes offertes : la première, en fleurs naturelles, par la ville de Patay, la seconde, en perles, par le « Souvenir Français », à Jeanne d'Arc victorieuse à Patay, 18 juin 1429.

L'inauguration est terminée ; pendant que le cortège rentre en ville, la foule entoure la statue et ne cesse de manifester son admiration ; en même temps elle se renseigne sur l'incident provoqué par le secrétaire général de la préfecture et blâme nettement ce fonctionnaire d'avoir jeté le trouble là où il n'y avait que paix et union.

Vers 5 h. ½, toute cette foule se retrouve près de la halle où l'excellente musique du 131e donne, sous la direction de son chef distingué M. Briol, un concert très goûté et très applaudi.

Le banquet

A 6 h. ½, dans la très jolie salle des fêtes que Patay s'est donnée, a eu lieu le banquet qui doit couronner toute fête.

Il est présidé par M. Virenque, à la droite duquel on remarque M. Daviau, conseiller général ; M. Faucheux, maire de Saint-Péravy-la-Colombe ; M. Soyer, archiviste ; M. Pasquiet, conseiller municipal de Patay ; M. Renard, maire de Saint-Sigismond ; M. Jousset, président des Prévoyants ; à sa gauche : M. Darblay, conseiller général ; M. Audy, adjoint au maire de Patay ; M. Briol, chef de la musique du 131e ; M. Perdereau, maire de Rouvray-Sainte-Croix ; M. Sicot, conseiller municipal de Patay ; M. Debrée, maire de Villamblain ; M. Mothiron, architecte du monument.

En face M. Virenque, M. Léger, maire de Patay : il a sa droite M. Roy, député ; M. Sallé, maire de Gémigny ; M. Decoux, conseiller municipal de Patay ; M. Joseph, maire de Tournoisis ; M. Perdereau, maire de Bricy ; M. Bourgeois, maire de La Chapelle-Onzerain ; à sa gauche : M. Langé, maire d'Ormes ; M. Pourrageaud, du Souvenir Français ; M. Jullien, maire de Coinces ; MM. Perdereau, Morize et Gabellier, conseillers municipaux de Patay ; M. Terrier, adjoint au maire de Villeneuve-sur-Conie.

Les deux cents convives qui se pressent dans la salle font honneur à l'excellent menu préparé par M. Carion, de l'hôtel Sainte-Barbe.

Puis quand l'heure des toasts fut venue, M. le secrétaire général de la préfecture se lève. Il exprime d'abord les très vifs regrets de M. le Préfet qui tenait beaucoup à assister à cette inauguration et qui en a été empêché par un accès de grippe. Il remercie ensuite la municipalité de Patay et le Comité de la fête de leur courtoise hospitalité.

Venu à titre officiel, il ne peut, déclare-t-il, s'abstenir de dire combien le gouvernement s'associe à cette manifestation de piété patriotique, dans laquelle chacun a le devoir d'oublier tout dissentiment.

Puis revenant sur la conférence historique faite devant la statue par M. l'archiviste Soyer, il en dégage une leçon réconfortante : « C'est à savoir que, aux heures de pire détresse, la France sait souffrir sans se renoncer et que, quand on croit tout perdu, on voit se lever parmi ses enfants des héros qui domptent la fortune adverse et prennent en main l'épée trempée pour la revanche. Grâce à cette loi tutélaire, vérifiée à toutes les époques par l'histoire de notre pays, la France ne faillit jamais à sa mission civilisatrice qui est de projeter sur les étapes du progrès humain les purs rayons de son génie ».

Il cite ensuite cette belle épigraphe écrite en tête du drame de M. Joseph Fabre sur la délivrance d'Orléans : « Aucune poésie, aucun drame, aucune légende n'égalera l'émouvante réalité de cette vie de jeune fille, doublement auréolée par la victoire et par le martyre. Jeanne d'Arc a vraiment personnifié la France, la France à la fois brave et compatissante, gracieuse et guerrière, douce et enthousiaste, résolue surtout à défendre son indépendance et à demeurer maîtresse de ses destinées ». Cette épigraphe est signée de M. Raymond Poincaré ; et M. le secrétaire général prend texte de ces généreux accents pour convier l'auditoire à porter avec lui un toast au Lorrain patriote, à l'éminent homme d'Etat qui préside aux destinées de la République.

A son tour, M. Roy remercie la municipalité de l'avoir convié à cette cérémonie. Si, dit-il, j'ai demandé l'appui du gouvernement dans l'œuvre que Patay avait entreprise, c'est parce qu'il ne pouvait rester indifférent à l'érection d'un monument qui rappelle le combat livré par Jeanne d'Arc et qui fut un des plus décisifs, combat dont M. l'archiviste départemental a fait un exposé si éloquent et si hautement évocateur.

Puis le député de la deuxième circonscription rappelle que la légende n'a rien ajouté à l'histoire vraie de Jeanne, à l'encontre de celle des autres grands hommes.

En terminant, M. Roy remercie la ville de Patay de sa belle hospitalité et boit à Patay et à ses habitants.

M. Léger, maire de Patay, présente les excuses d'un certain nombre de personnages, puis il remercie le secrétaire général, M. Roy, et tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation de la ville de Patay ; il remercie également les membres du Comité qui prépara cette belle fête et porte la santé des invités, des organisateurs et de la presse orléanaise.

M. Daviau s'associe à tout ce qu'a dit M. le maire de Patay et « boit au beau temps qu'on l'appelle nature, ciel ou Dieu et remercie l'événement de nous avoir donné une aussi belle fête. A la soirée et bonne santé ! » Nous n'avons pas compris.

M. Soyer remercie la municipalité de la charmante réception et de l'hospitalité écossaise donnée aux invités.

Reprenant la parole, M. Léger tient à réparer un oubli en portant la santé de M. Mothiron, architecte à Orléans, auteur du très beau socle qui supporte la statue, œuvre de Fournier.

Le banquet terminé, les convives se répandent par les rues et s'en vont admirer les splendides illuminations qui donnent à chacune des rues un caractère tout spécial et très avant dans la nuit, grâce à une température particulièrement favorable et à une atmosphère délicieuse, les Patichons circulent dans leur cité qu'ils reconnaissent à peine tant elle est transformée.

Ils n'oublient pas, cependant, que le lendemain, c'est encore fête. Si leur statue de Jeanne d'Arc a été inaugurée, elle n'a pas été bénite, et cette cérémonie doit avoir lieu le lundi, car à Patay, on sait bien que Jeanne d'Arc n'est pas une libre penseuse, ni cet être qu'un Aliboron décrivait la semaine dernière dans le *Progrès du Loiret* ; on sait que Jeanne d'Arc fut catholique et l'on veut que sa statue soit l'objet d'une cérémonie catholique. C'est pourquoi le lundi il y avait encore fête à l'église de Patay.

Arrondissement de Montargis

MONTARGIS. — Incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures du matin, le feu a pris rue du Longeard, dans une maison appartenant à Mad. veuve Pichon et habitée par Mlle Aurousseau, et située sur la commune de Châlette.

Cette dernière, gravement malade, était au lit et seule dans la maison, au premier étage. Elle put néanmoins se traîner jusqu'à la fenêtre et appeler au secours. Elle tomba au pied de cette fenêtre. De courageux sauveteurs, parmi lesquels M. Patron, du dépôt du P.-L.-M., prirent une échelle et l'emportèrent par la fenêtre, l'escalier étant en flammes.

Peu après, les secours arrivèrent ; pompiers de Montargis, 11e et 12e compagnie du 82e, équipe de la pompe et de nombreux citoyens.

A quatre heures, tout danger avait disparu. Mais la moitié de l'immeuble était détruit. Il fut impossible de rien sauver.

MONTCRESSON. — Coups. — Deux dames, Isabelle Lamy, 72 ans, et sa voisine, Guillard, 62 ans, vivaient en mésintelligence. Elles se rencontrèrent dans un sentier. Une bataille se produisit et les gendarmes ont, d'un bon procès-verbal, calmé toute cette effervescence.

Arrondissement de Pithiviers

BAZOCHES-LES-GALLERANDES. — M. Auguste Lepas, propriétaire du cinématographe « Le Phénix », se disposait, avec M. Gabat, son associé, à quitter Bazoches-les-Gallerandes, pour donner une représentation dans une localité voisine.

M. Lepas, après avoir fait reculer la machine routière qui actionne son train de fourgons de matériel, descendit et se plaça entre la machine et une des voitures.

Malheureusement, la motrice, mal arrêtée, recula encore. M. Lepas fut écrasé ; ses employés le transportèrent à la cure, où, malgré les soins que lui prodigua le bon curé de Bazoches, il expira après deux heures d'horribles souffrances. Le malheureux forain n'était âgé que de trente-sept ans.

RÉGION

Indre-et-Loire

Plus de caserne d'artillerie

TOURS. — L'hospice de Tours avait vendu, pour le prix de 600,000 francs, sa propriété du Petit-Beaumont à l'autorité militaire pour y construire une caserne d'artillerie. Le traité fut signé par le maire, président de la commission administrative, et le chef du génie, délégué par le ministre de la guerre. Les travaux commencèrent aussitôt. On démolit des bâtiments, on fit des fondations, on enleva des arbres. Le 20 juin, une dépêche ministérielle invitait à cesser tous travaux, la caserne devant être édifiée à Joué, dans la banlieue. Le maire a télégraphié au ministère de la guerre pour protester contre cette décision imprévue.

Loir-et-Cher

La fin d'un politicien

Le tribunal de Romorantin vient de rendre son jugement dans le procès intenté à M. Gaucher, ancien maire de Millançay, par M. Liger-Belair, dans les circonstances suivantes :

Lorsque M. Gaucher était maire de Millançay, le presbytère fut mis en vente.

Il fut acheté 300 francs par un M. Gaveau, maçon, qui avait passé auparavant avec M. Gaucher (alors maire, nous le répétons), un sous-seing d'après lequel M. Gaveau n'était que son prête-nom dans cette affaire et devait repasser le presbytère à M. Gaucher, moyennant certaines conditions.

Mais les deux compères se fâchèrent ensemble et M. Gaveau alla offrir le presbytère qu'il avait acheté, à M. Liger-Belair, l'adversaire politique de M. Gaucher.

Celui-ci l'acheta 1,100 fr., croyons-nous ; mais il vint à connaître l'existence de l'acte privé passé entre MM. Gaveau et Gaucher et intenta un procès à ce dernier, alléguant que cette convention lui causait un préjudice et que, de la part de M. Gaucher, elle constituait le délit de « forfaiture » prévu par l'article 175 du Code pénal.

Le tribunal faisant droit à la demande de M. Liger-Belair a condamné M. Gaucher à huit jours de prison avec sursis, cent francs d'amende, quatre cents francs de dommages-intérêts à M. Liger-Belair et par application de l'article 175 du Code pénal, a déclaré à jamais Gaucher privé de ses droits civils et politiques.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Cour d'appel d'Orléans

Présidence de M. LATOUR

La Cour confirme — par défaut — un jugement du tribunal de Romorantin, qui a condamné un nommé Meignier à 1,000 francs d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.

—o—

Aupert est appelant d'un jugement du tribunal d'Orléans qui, pour vol de poissons dans le réservoir d'un étang privé à Ménestreau-en-Villette, l'a condamné à 8 jours de prison.

Le tribunal confirme, mais accorde le sursis à Aupert.

—o—

Un nommé Blanchard, 30 ans, marchand de bonneterie ambulant à Bricy, est appelant d'un jugement du tribunal d'Orléans qui l'a condamné, pour banqueroute, à 2 mois de prison.

La Cour réduit à un mois la peine de prison prononcée contre Blanchard et lui fait application du sursis.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 21 juin 1913.

Après un début de semaine relativement satisfaisante, la faiblesse et l'indécision ont de nouveau prédominé sur notre marché en raison des inquiétudes suscitées par la situation politique toujours aussi confuse et incertaine. L'allure des places étrangères n'est du reste pas meilleure que la nôtre, et New-York, notamment ,a été franchement mauvais.

Accentuant encore son mouvement rétrograde, la Rente française termine à 83 70 ex-coupon, contre 84 97. Parmi les Fonds Etrangers, l'Etérieure perd près de deux points, le Serbe un point, et le Turc 1 20. Les séries russes montrent une fermeté relative. Nos grands établissements sont résistants. Le Crédit Foncier se retrouve à 880 ; dans sa séance du 18 juin, le Conseil a autorisé pour 11.676.764 francs de prêts fonciers et 727.919 francs de prêts communaux. Le Crédit Lyonnais revient à 1.619 ; le Comptoir National d'Escompte à 1.045. On recherche la Société Générale à 812.

Nouveau recul du Suez. Les valeurs de transports ont encore fléchi. Il en est de même des valeurs d'électricité. Tout le groupe russe, charbonnages métallurgiques et pétrolifères supporte de nombreux dégagements. La faiblesse de New-York influence défavorablement les cuprifères. Rio, 1.797.

En banque, les mines d'or s'effritent de plus en plus. Diamantifères alourdies. Nouvelle et forte baisse des valeurs de caoutchouc. Industrielles russes offertes.

Au comptant, l'action de préférence Russo-Roumanian Oil Cy Ld est ferme à 38 50 et 40 50. M. Roberts, administrateur-délégué ; M. Stephan, ingénieur géologue-conseil, et M. Stambler sont actuellement sur place, visitant les chantiers de la Société.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer se sont montrées très résistantes. Nord, 1.665 ; Lyon, 1.252.

Si vous faites usage de Sel de Vichy exigez impérieusement le

SEL VICHY-ETAT

0fr.10 le PAQUET pour un Litre d'eau.

45,829.

TIRAGES FINANCIERS

Crédit foncier de France

Tirages du 23 juin 1913

Obligations communales de 500 fr. 2 60 % 1892

(84e Tirage)

Le numéro 63.372 gagne 100.000 fr.
Le numéro 145.008 gagne 30.000 fr.
Les numéros 347.230 et 398.946 gagnent chacun 10.000 fr.
Les numéros 128.645, 135.015, 267.006 et 418.220 gagnent chacun 5.000 fr.
Les 30 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

5.580 — 7.566 — 18.391 — 21.006 —
23.837 — 53.379 — 57.170 — 78.996 —
109.057 — 121.798 — 146.987 — 164.758 —
176.002 — 199.724 — 240.214 — 253.581 —
284.926 — 292.593 — 294.594 — 314.892 —
328.279 — 349.222 — 364.946 — 367.673 —
372.408 — 425.521 — 433.597 — 447.367 —
482.432 — 485.032.

Obligations foncières de 500 fr. 2,60 % 1895

(73e Tirage)

Le numéro 381.224 gagne 100.000 fr.
Le numéro 235.758 gagne 25.000 fr.
Le numéro 341.813 gagne 10.000 fr.
Les numéros 103.045, 192.467 et 459.672 gagnent chacun 5.000 fr.
Les 50 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

5.012 — 20.168 — 23.551 — 25.587 —
54.985 — 59.589 — 67.560 — 76.785 —
83.209 — 85.952 — 90.052 — 123.805 —
133.366 — 135.923 — 142.381 — 142.846 —
145.371 — 164.235 — 170.155 — 188.158 —
192.804 — 197.815 — 201.696 — 241.247 —
263.856 — 268.807 — 274.857 — 296.777 —
299.971 — 301.682 — 304.320 — 306.133 —
311.081 — 323.543 — 324.087 — 332.515 —
349.492 — 367.823 — 380.196 — 397.940 —
403.933 — 427.287 — 433.711 — 447.190 —
452.956 — 460.117 — 462.212 — 478.165 —
486.164 — 492.404.

Obligations communales de 500 fr. 3 % 1906

(41e Tirage)

Le numéro 458.594 gagne 200.000 fr.
Le numéro 767.838 gagne 25.000 fr.
Les numéros 59.174, 203.378, 555.895, 595.428, 767.511, 804.297, 928.995 et 1.178.817 gagnent chacun 5.000 fr.
Les 100 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

3.982	22.214	22.451	46.845
49.499	77.540	83.262	102.171
107.643	125.192	147.414	157.668
169.669	170.105	181.424	209.679
213.675	218.180	265.504	293.917
297.539	299.808	309.205	311.640
317.169	340.872	341.273	344.621
349.556	356.501	358.257	358.975
360.341	362.197	368.611	374.523
382.935	385.764	395.608	437.612
455.985	456.345	458.099	484.279
489.204	496.783	507.047	517.768
540.813	547.772	558.121	560.365
571.661	579.283	581.390	604.664
608.011	612.755	614.558	618.119
627.600	663.961	672.458	679.766
680.533	697.552	699.833	705.337
740.267	746.922	758.887	794.758
804.690	820.181	829.598	833.090
845.329	855.753	862.477	910.248
923.044	945.163	960.185	987.961
1.004.376	1.010.941	1.026.299	1.045.856
1.070.397	1.083.456	1.085.192	1.086.586
1.092.511	1.144.822	1.130.760	1.141.502
1.153.264	1.176.175	1.184.202	1.191.022

Obligations communales de 250 fr. 3 % 1912

(16e Tirage)

Le numéro 1.261.239 gagne 100.000 fr.
Le numéro 230.615 gagne 10.000 fr.
Les numéros 48.389, 82.557, 440.335, 635.691, 855.440, 1.045.057, 1.266.384, 1.731.436, 1.789.175, 1.813.980, 1.863.303 et 1.940.275 gagnent chacun 1.000 fr.
Les 100 numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :

17.048	30.607	30.966	32.748
35.830	38.019	65.956	123.380
150.250	158.383	176.859	188.140
192.942	200.204	233.029	240.863
278.715	333.287	361.471	374.501
379.359	390.471	403.077	410.928
418.133	448.752	452.221	479.263
503.632	526.218	567.312	596.836
599.708	601.028	649.154	650.755
672.536	725.203	728.722	757.512
758.123	759.471	766.059	802.744
804.732	808.290	809.174	817.134
900.368	949.748	953.895	1.066.540
1.129.105	1.1147.374	1.171.072	1.180.752
1.186.809	1.195.500	1.198.724	1.200.139
1.200.329	1.210.428	1.231.195	1.244.882
1.261.528	1.261.555	1.268.743	1.298.894
1.308.718	1.316.157	1.328.568	1.355.799
1.408.316	1.416.409	1.435.163	1.441.523
1.459.450	1.476.957	1.478.269	1.503.396
1.510.157	1.529.416	1.557.892	1.575.151
1.586.325	1.586.536	1.600.824	1.628.515
1.642.584	1.686.479	1.694.701	1.696.248
1.761.729	1.826.906	1.873.476	1.893.616
1.895.626	1.984.994	1.987.767	1.991.818

PRETS SUR IMMEUBLES

Amortissables à long terme

Tout propriétaire d'immeubles peut, en contractant un emprunt hypothécaire au

CREDIT FONCIER DE FRANCE

se procurer des fonds pour commerce, industrie, exploitation agricole, acquisition d'immeubles, remboursement d'hypothèques antérieures, constitution de dot, etc.

Le capital n'est jamais exigible. Il s'amortit dans un délai de 10 à 75 ans, mais l'emprunteur peut, à son gré, rembourser tout ou partie du prêt, en [illegible] profitant de l'amortissement déjà effectué.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU CRÉDIT FONCIER, 19, rue des Capucines, Paris

Et à M. Isambert, 11, rue de Gourville, à Orléans, directeur de la succursale du Crédit foncier pour le département du Loiret. 55,652

BOURSE DE PARIS

du Mardi 24 Juin 1913

COURS DE CLOTURE

COMPTANT	Clôture précédente	Cours de clôture
3 p. 100	83 75	83 65
3 p. 100 amortissable	83 —	— —
TERME		
3 %	83 67	83 72
Extérieure espagnole 4 %	87 8.	87 85
Italien 3 1/2 %	96 40	96 60
Japonais 4 % 1905	87 30	87 25
Russe consol. 4 % (1re série)	89 10	89 90
Russe 3 % 1891	71 50	72 30
Turc unifié 4 %	84 55	84 90
Banque de France	4770 —	4760 —
Banque de Paris	1698 —	1710 —
Crédit Foncier	860 —	855 —
Ch. de fer Nord	1661 —	1667 —
— Orléans	1285 —	1287 —
Rio-Tinto ordinaires	1780 —	1811 —
Métropolitain	593 —	602 —
Omnibus	700 —	705 —
Suez	5225 —	5249 —
Wagons-Lits ordinaires	409 —	408 —
De Beers ordinaires	521 —	531 —
Goldfields	59 75	62 —
Rand Mines	159 50	163 —
Tharsis	171 50	172 50
Cape Copper	149 —	150 50
Spasky Copper	83 75	84 50
Platine	753 —	762 —
Malacca	155 —	159 —

MARCHÉ DE PARIS

du Mardi 24 Juin 1913

COURS DE CLOTURE, 4 heures

BLÉS	Courant	23 70	Tend ferme
	Prochain	28 ..	Circ. (p.) .....
	Juil.-Août	27 70	
	4 derniers	27 15	
FARINES fleurs Paris	Courant	38 35	Tend. soutenue
	Prochain	37 90	Circ. (qtx) 2550
	Juil.-Août	37 45	
	4 derniers	35 90	
FARINES de consommation 1res marques 56 ..			
SUCRES	Disponib.	30 10	Tend calme
	Courant	30 37	Circ. (s.) 15000
	Prochain	30 50	Raf. 62 50 à 63 .
	Juil.-Août	30 62	Roux .... à 27 25
	4 d'octob.	31 50	
	4 premiers	32 12	
COLZA	Courant	76 ..	4 de nov. 73 ..
	Prochain	75 50	Tend. soutenue
	Juil.-Août	75 ..	Circ. (qtx) ..
	4 derniers	73 50	
AVOINES	Courant	22 ..	Tend. ferme
	Prochain	21 70	Circ. (qtx) . .
	Juil.-Août	21 50	
	4 derniers	20 15	
SEIGLES	Courant	19 75	Tend. calme
	Prochain	19 50	Circ. (qtx) .....
	Juil.-Août	19 50	
	4 derniers	18 75	
ALCOOLS	Disponib.	41 25	3 d'Octob. 42 50
	Courant	41 50	4 premiers 43 75
	Prochain	41 75	Tend calme
	Juil.-Août	41 50	Circ. (qtx) 7975
	4 derniers	42 50	

Marché de la Villette

du Mardi 24 Juin 1913

VEAUX Têtes amenées 174
— — vendues 160
— Poids moyen 81

Voici les cours au kilo ;

Sortes	Viande nette	Poids vifs
1re qualité	2 28 à ..	.. à ..
—	2 08 à ..	.. à ..
—	1 90 à ..	.. à ..
Prix extrêmes	1 70 à 2 40	1 05 à 1 48

Vente calme.

LA FRANCE A ROME

Pèlerinage organisé en Septembre 1913 sous la Dion de M.L. Harmel. S'adresser à M. Alex. MAUPETIT, Secrétaire général, 36, Boulevard Haussmann, Paris.

48 610

LA TEMPÉRATURE

du 24 juin 1913

Observatoire de Paris, 12 h

Le baromètre marque 768mm à Lorient, 762mm à Dunkerque.

Dépression sur la mer du Nord ; forte pression à l'Ouest de l'Europe.

Temps probable : Vent d'entre O. et N., temps nuageux et moyennement chaud.

Observations météorologiques

relevées par

H. GIRARD, *Ingénieur-Opticien*

59, Rue Royale

THERMOMÈTRE. — Nuit, + 16°. — A 9 heures, + 19°. — A 2 heures, + 23°.

BAROMÈTRE. — Hier, 760mm. — 9 heures, 761mm. — 2 heures, 761mm.

COTE DE LA LOIRE

Observée le 24 juin, plus 0 m. 36.
Présumée le 25 juin, plus 0 m. 35.
Présumée le 26 juin, plus 0 m. 33.

Etat Civil d'Orléans

Naissances

605. Parmentier (Charles-Guislain), rue de la Bretonnerie, 28.
606. Parmentier (Pierre-Guislain), rue de la Bretonnerie, 28.
607. Palluau (Robert-Georges-Roger), faubourg Bannier, 42.
609. Lorillard (André-Jean), faubourg Saint-Vincent, 41.
610. Jacquemin (Alice-Simonne-Renée), rue de la Hallebarde, 25.
611. Duffeau (Pierre-Jacques-René), rue de la Lionne, 17.
612. Dousset (Simonne-Louise-Hermance), faubourg Saint-Jean, 2.

Décès

713. Mad. veuve Debesse, née Désert (Claire-Louise), 62 ans, rue Porte-Madeleine, 1.
714. Mad. Landré, née Mallet (Elise-Eugénie), ménagère, 52 ans, rue du Dévidet, 35.
715. Mad. veuve Jutteau, née Meunier (Marie-Anne), 89 ans, rue Pothier, 4.
716. M. Babot (Charles-Louis), maçon, 46 ans, rue de la Charpenterie, n° 62.

AVIS D'OBSÈQUES

Les obsèques de Madame veuve JUTTEAU, née Anne-Marie MEUNIER, décédée au domicile de ses enfants, 4, rue Pothier, dans sa 90e année, auront lieu le jeudi 26 juin 1913, à 9 h. 3/4, en l'église cathédrale de Sainte-Croix.

Les personnes amies de la famille qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation.